

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE
CORSE**

ASSEMBLEE DE CORSE

**1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2017
27 ET 28 AVRIL 2017**

N° 2017/O1/022

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- DEPOSEE PAR : LE GROUPE « LE RASSEMBLEMENT ».

**- OBJET : ELECTIONS PRESIDENTIELLES : RESPECT DE
LA LIBERTE D'EXPRESSION OU DE REUNION.**

Dans le cadre des élections présidentielles, concourt une série de candidats représentant les courants de pensée nationaux, conformément aux objectifs d'une élection qui suppose que la compétition s'exerce avec respect et égalité.

Or, on ne peut que regretter qu'à plusieurs reprises dans notre île, des personnes, certes isolées, mais néanmoins déterminées, ont baffoué les règles du jeu à plusieurs occasions depuis le début de la campagne en faisant œuvre de sectarisme, d'intolérance voire de violence.

L'Assemblée de Corse, matrice démocratique de la vie politique insulaire, a toujours été attachée aux libertés d'expression et de réunion, principes fondamentaux de toute société démocratique évoluant dans un Etat de droit.

Des principes consacrés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, intégrée au sein du préambule de la 5^{ème} République, à l'article 10 qui dispose que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public* » et à l'article 11 qui dispose que « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme* ».

.../...

Ces principes ont été – ne l'oublions pas - l'aboutissement d'un long processus initié sous l'Antiquité, relancé lors de la Renaissance puis théorisé et soutenu fructueusement par les philosophes des Lumières. Dans le sillage de cette maïeutique multiséculaire, tout comportement contrevenant à l'exercice des droits fondamentaux ne saurait être toléré.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

REAFFIRME avec force son attachement au pluralisme politique, garantie démocratique, ainsi qu'aux libertés qui y sont associées, et condamne avec force toute tentative ou action attentatoire à la liberté d'expression ou de réunion.